

## **Rapport de projet d'intervention**

Activité obligatoire de 6 crédits

**CSO-6028**

### **Cadre de réalisation**

Hiver 2014

#### **Frédéric Guay**

Professeur

Bur. 940, FSÉ

656-2131 poste 2379

Courriel : [Frederic.Guay@fse.ulaval.ca](mailto:Frederic.Guay@fse.ulaval.ca)

[www.motivation.chaire.ulaval.ca](http://www.motivation.chaire.ulaval.ca)

### **Faculté des sciences de l'éducation**

Département des fondements  
et pratiques en éducation



UNIVERSITÉ  
**LAVAL**

Faculté des sciences de l'éducation

## 1) Descripteur

Le rapport de projet d'intervention (RPI) constitue une réflexion sur les pratiques en sciences de l'orientation<sup>1</sup>. Il s'agit d'un travail écrit pouvant emprunter différentes formes : retour critique sur l'atteinte des objectifs de formation; étude d'une problématique rattachée à l'intervention; analyse de son développement professionnel ou de l'évolution du métier de conseiller d'orientation.

## 2) But général de l'activité

Cette activité obligatoire s'adresse aux étudiants inscrits à la maîtrise en sciences de l'orientation qui ont opté pour le «Profil intervention» sans essai. Comme son nom l'indique, ce profil met l'accent sur l'acquisition des savoirs requis pour exercer avec compétence la profession de conseiller et conseillère d'orientation. Pour ce faire, la majeure partie du programme est consacrée à la formation pratique et à l'étude de problématiques et d'approches reliées à l'intervention professionnelle dans le domaine.

Le RPI, qui arrive au terme du cheminement universitaire en orientation, est une activité d'intégration permettant aux étudiants de faire une réflexion critique sur la formation reçue et les apprentissages réalisés. Il est l'occasion de pousser plus à fond l'étude de questions et de problématiques liées à l'intervention qu'ils jugent important d'approfondir, en vue d'enrichir ou de consolider leur bagage de connaissances et de se sentir mieux préparés pour intégrer le métier.

La réalisation du RPI apparaît également comme une occasion additionnelle favorisant la construction d'une posture réflexive. Les nombreux défis, problèmes et situations complexes qui jonchent le quotidien des praticiens en exercice requièrent de leur part qu'ils développent cette capacité indispensable pour évoluer avec pertinence dans cette profession.

## 3) Objectifs d'apprentissage

- Poser un regard critique sur la formation reçue et plus précisément sur les apprentissages relatifs à l'intervention professionnelle
- Approfondir sa compréhension de la pratique de l'orientation dans le monde actuel et situer son éventuelle contribution dans cet univers professionnel
- Cerner un objet d'étude pertinent et susceptible d'enrichir les savoirs acquis en matière d'intervention et de faciliter la transition vers l'exercice de la profession

---

<sup>1</sup> En principe cette activité veut favoriser une réflexion avancée sur un objet d'intervention (Faculté des études supérieures, 2009). C'est pourquoi la majorité des étudiants rédigeront le RPI après avoir réalisé leurs stages. À titre exceptionnel, il sera possible d'intégrer des étudiants qui ont débuté leur maîtrise depuis peu. Ces derniers pourront alors axer leur analyse sur des questions découlant d'expériences d'intervention passées (ex. stage de baccalauréat), sur des problématiques d'intervention actuelles en orientation ou encore sur des projets à venir. Toutefois, cette activité ne pourra être prise avant que l'étudiant ait complété **au moins 12 crédits** de scolarité de maîtrise. Si le nombre le justifie, il est aussi possible que les responsables de cette activité constituent un groupe homogène d'étudiants correspondant à ce profil de manière à fournir un accompagnement et un contexte d'apprentissage adaptés à leur cheminement.

- Accroître ses capacités d'analyse critique et de réflexion sur les pratiques et les systèmes d'action professionnelle
- Élaborer et rédiger un RPI de manière structurée et rigoureuse
- Réaliser une plus grande intégration des conceptions et savoirs liés à la pratique

#### 4) Exemples d'objets d'étude

Les objets d'étude pouvant satisfaire les attentes rattachées à la réalisation du RPI sont multiples et variés. Ces exemples généraux qui peuvent servir de repères pour guider la réflexion des étudiants qui se prêteront à cet exercice.

Le RPI pourrait se traduire par :

- l'analyse d'approches et de stratégies d'intervention
- l'analyse d'enjeux particuliers en intervention individuelle, de groupe ou auprès d'organisations et de collectivités
- l'analyse de programmes ou de dispositifs d'intervention
- l'analyse de services d'orientation et d'aide à l'intégration socioprofessionnelle
- l'étude des besoins de populations particulières en matière d'intervention
- l'analyse de pratiques d'intervention en lien avec des problématiques spécifiques (p. ex. indécision scolaire et professionnelle, souffrance et détresse psychologique au travail, problème de conciliation travail/vie personnelle, difficultés liées au passage à la retraite)
- l'analyse des enjeux éthiques et déontologiques liés à l'utilisation d'approches d'intervention particulières
- l'analyse de l'utilisation d'instruments psychométriques
- l'analyse de pratiques d'intervenant-e-s en exercice
- l'analyse d'aspects de sa propre pratique comme intervenant en devenir
- la création d'activités de formation continue destinée aux praticiens et praticiennes en exercice
- l'analyse de la formation initiale en sciences de l'orientation au regard de l'intervention
- l'analyse de l'évolution de la profession et des pratiques d'intervention dans un domaine particulier

#### 5) Méthodes et instruments

Selon la nature de la problématique à l'étude et les objectifs poursuivis, l'étudiant devra choisir une ou plus d'une méthode lui permettant de réaliser son RPI. Voici une brève description de quelques-unes d'entre elles, susceptibles de convenir à ce genre d'entreprise.

- L'analyse de pratiques

Consiste à mieux comprendre des dimensions et des dynamiques rattachées à l'exercice de la pratique professionnelle. Il peut s'agir de sa propre pratique ou celle d'autres intervenants. L'analyse pourra s'attacher aux

aspects professionnels, aux principes directeurs qui guident l'action au quotidien, aux enjeux contextuels et aux avenues de développement professionnel.

- Étude de documents

Consiste à faire l'examen systématique de documents qui servent, par exemple, de référence dans les milieux de pratique ou de formation. Pensons, entre autres, aux programmes d'intervention écrits, aux documents décrivant la mission, les objectifs et les services d'un organisme donné, aux politiques et avis publiés par des organismes de référence (p. ex. conseils, ministères, ordres professionnels)

- Étude de cas

Consiste à faire l'analyse détaillée et approfondie de phénomènes rattachés à l'intervention par le prisme d'un ou de plusieurs cas. À titre d'illustrations, on pourrait penser à l'étude d'une application particulière du concept d'approche orientante dans une école donnée ou encore à l'étude des retombées d'un programme visant l'insertion en emploi de personnes immigrantes ou à l'analyse d'un cas complexe en counseling individuel.

- Recension d'écrits

Consiste en l'étude approfondie de problématiques rattachées à l'intervention et cela majoritairement à partir d'écrits scientifiques (p. ex. analyser les fondements, les possibilités d'application, les forces et les limites de telle ou telle approche d'intervention; effectuer une étude comparative des possibilités qu'offrent différents programmes d'aide à l'emploi).

- Recherche-intervention

Consiste à réaliser une intervention en vue de traiter une situation problématique tout en visant l'avancement des connaissances (théoriques ou pratiques). Il pourrait s'agir, par exemple, d'une intervention novatrice réalisée auprès de personnes victimes de harcèlement psychologique au travail qui s'affranchissent de cette situation ou d'une intervention auprès d'enseignants et conseillers qui veulent en arriver à mieux aider des collégiens en situation d'indécision scolaire et professionnelle.

On verra aussi que divers instruments peuvent servir ces méthodes: l'analyse d'incidents critiques, de récits de pratiques, de répertoire de pratiques, l'entrevue individuelle ou de groupe, l'analyse de contenu, l'analyse documentaire.

## 6) Formule pédagogique

Cette activité se déroule sur un trimestre<sup>2</sup>. Essentiellement, elle prend la forme d'un travail de recherche (réflexion théorique, expérience de terrain) et d'écriture. Par ailleurs, plusieurs séminaires en groupe restreint sont prévus en cours de trimestre pour permettre à l'étudiant d'amorcer sa réflexion et de progresser avec constance dans la réalisation de son RPI. Ces séminaires obligatoires visent à stimuler l'avancement des travaux des uns et des autres, grâce aux échanges et au soutien provenant des pairs et de la personne responsable de section (professeur ou chargé de cours). Ces rencontres constituent un lieu privilégié pour : 1) guider les apprentissages relatifs à la construction et à la rédaction d'un tel rapport; 2) élargir ses connaissances quant à diverses problématiques actuelles attachées à l'intervention professionnelle et 3) contribuer à l'acquisition de savoirs caractérisant le praticien réflexif.

Plus concrètement, ces rencontres seront alimentées par les contenus suivants :

- Présentation du plan de cours
- Choix d'un objet d'étude
- Considérations relatives à l'approche réflexive en contexte d'intervention professionnelle
- Table ronde sur les objets d'étude de chacun des étudiants
- Considérations relatives à la qualité du texte attendu

Outre les séminaires en groupe, l'étudiant pourra aussi consulter la personne responsable de section, sur une base individuelle, pour répondre à ses questions entre les périodes de séminaires. Évidemment, l'entraide entre pairs hors de ces rencontres est fortement encouragée.

## 7) Constitution du rapport et modalités d'évaluation

**Le RPI est réalisé seul.** Il est une occasion pour chacun et chacune de pousser plus à fond sa propre réflexion. Il ne peut contenir plus de 25 pages (double interligne), excluant la page titre, la table des matières, la liste des références et les annexes. Les marges (haut, bas, droite, gauche) sont de 2.54 cm et la police Times 12.

Ce travail doit correspondre aux normes de présentation habituelles. Il est donc constitué d'une page titre, d'une table des matières, d'une introduction, de chapitres centraux, d'une conclusion et d'une liste des références. L'application rigoureuse de règles de présentation matérielle de travaux scientifiques (ex. citations, tableaux, figures...) est également exigée (ex. normes APA). Aussi, une attention particulière est accordée à la qualité du français et à la pertinence et la cohérence de l'argumentaire tout au long du texte.

Vu le caractère singulier de chacun des projets, tant au regard de l'objet que de la manière de le traiter, il s'avère impossible de prescrire une liste de critères spécifiques pouvant être

---

<sup>2</sup> À titre exceptionnel, une courte extension pourra être accordée à ceux et celles qui n'auront pu compléter leur rapport avant la fin du trimestre : extension jusqu'à la fin janvier pour ceux inscrits au trimestre d'automne et extension jusqu'à la fin mai pour ceux inscrits au trimestre d'hiver.

appliquée à tous les rapports<sup>3</sup>. La supervision des travaux visera ainsi à aider chaque étudiant à construire son propre projet et à faire en sorte qu'il atteigne les meilleurs standards possibles en fonction des finalités poursuivies. Tout d'abord, le plan initial du rapport (fiche 1) devra obtenir l'approbation de la personne responsable de la section avant que l'étudiant s'engage dans sa réalisation. Les séminaires en groupe et les rencontres individuelles, seront aussi des occasions pour fournir à chaque étudiant des commentaires lui permettant de bien orienter son projet et sa réflexion écrite tout au long de la démarche.

## 8) Critères généraux d'évaluation

Quelques critères généraux, transposables à toute forme de RPI, seront utilisés par les responsables de section pour en faire l'évaluation.

Contenu	Critères d'évaluation
<b>Qualité de l'introduction (5 points)</b>	
En général, on retrouve les grandes composantes suivantes dans une introduction : 1/le thème général de l'étude; 2/ le sujet plus précis qui fera l'objet du RPI et les questions ou objectifs qui orienteront l'étude; 3/ l'annonce des différentes parties du document.	<ul style="list-style-type: none"> <li>•présence de l'ensemble des grandes composantes d'une introduction</li> <li>•pertinence et clarté du thème, du sujet spécifique et des questions ou objectifs du RPI</li> <li>•description suffisante et claire de la structure du RPI et ses différentes parties</li> </ul>
<b>Qualité de la portion centrale du rapport (70 points)</b>	
Cette portion du RPI sera différente selon les objectifs et les méthodes propres à chaque projet. Tout rapport devra s'appuyer sur une problématique (description de l'objet d'étude à partir d'une documentation pratique et scientifique crédible). On y retrouvera la présentation de concepts ou d'approches théoriques, la description des méthodes et instruments pour servir l'étude et évidemment tout le travail d'analyse.	<ul style="list-style-type: none"> <li>•démonstration précise et claire de la problématique à l'étude</li> <li>•pertinence et utilisation judicieuse des méthodes et outils de l'étude</li> <li>•force et cohérence des analyses</li> <li>•choix pertinent et utilisation appropriée des documents (articles scientifiques, livres, ouvrages professionnels) permettant d'instruire et d'étayer les analyses</li> </ul>

<sup>3</sup> Par exemple, l'étude documentaire s'inspire de principes et de procédés qui diffèrent de ceux guidant la réalisation d'une recherche intervention.

---

### Qualité de la conclusion (5 points)

En général, on retrouve les grandes composantes suivantes dans une conclusion :1/ un rappel des intentions du RPI et des principaux éléments de son contenu; 2/ les principales conclusions de l'étude, ses apports et ses limites... et 3/les implications (ex. pratiques, théoriques, personnelles, collectives...) et questions qui découlent de l'ensemble de cette réflexion.

- présence de l'ensemble des grandes composantes d'une conclusion
- synthèse complète des principaux éléments du contenu du RPI
- pertinence et cohérence des principales conclusions de l'étude
- pertinence et cohérence des implications découlant de l'étude

---

### Qualité de l'écrit (15 points)

L'écriture de rapports, sous différentes formes, occupe une place importante dans l'exercice de la profession. La réalisation du RPI est une occasion supplémentaire pour développer et renforcer les apprentissages reliés à cette compétence.

- pertinence de chacune des parties du RPI
- cohérence entre les parties et sous-parties du texte
- suite logique entre les idées
- utilisation juste et rigoureuse des notions et concepts
- esprit de synthèse (bien départir les idées essentielles, des idées secondaires, approfondir ces idées dans une juste mesure, éviter les redondances inutiles...)

---

### Qualité de la présentation matérielle (5 points)

- respecter et utiliser avec rigueur et constance les normes de présentation de documents scientifiques privilégiées (normes APA ou autres)

---

### 9) Barème de notation

A+: (95 à 100%)	4,33	B+: (80 à 84%)	3,33
A: (90 à 94%)	4,00	B: (75 à 79%)	3,00
A-: (85 à 89%)	3,67	B-: (70 à 74%)	2,67
C+: (65 à 69%)	2,33		
C: (60 à 64%)	2,00		
E: (59,0 et moins) (Insuffisant)			

### 10)Présence au séminaire

La présence au séminaire est très importante pour la réalisation des apprentissages ciblés et pour rendre à terme le RPI selon les délais prescrits.

## 11) Plan détaillé des rencontres

Dates	Activités pédagogiques
1. 14 janvier	Présentation du plan de cours et des attentes au regard du RPI; Formation des comités de relecture. Chaque comité est constitué de 3 étudiants et du professeur. Le professeur siège d'office sur chacun de ces comités. Explication du fonctionnement des comités de relecture.
2. 21 janvier	Discuter en groupe du choix de l'objet d'étude; Ressources qui s'offrent à l'étudiant pour réaliser son RPI. La fiche 1 doit être remplie à ce cours.
3. 28 janvier	Premier jet de l'introduction; à cette étape vous devez avoir une bonne idée du plan de votre travail. Lecture en groupe de quelques introductions choisies au hasard. La fiche 2 doit être remplie à ce cours.
4. 4 février	Rédaction précise de la problématique à l'étude; vous devez avoir écrit au moins deux pages sur votre problématique.
5. 11 février	<b>Travail autonome;</b> écriture de la portion centrale du RPI. <b>L'enseignant n'est pas disponible pour répondre aux questions des étudiants.</b>
6. 18 février	Échanges sur les difficultés liées à la rédaction du RPI; chaque étudiant sera invité à rédiger <b>3 questions</b> qu'il veut poser au groupe afin de l'aider dans la progression de l'écriture de la portion centrale de son projet. L'enseignant est disponible en classe pour promulguer des conseils.
7. 25 février	Travail en classe; le professeur répond aux questions des étudiants et promulgue des conseils. Il relit, au besoin, certains textes.
8. 4 mars	Semaine de relâche; poursuite du travail d'écriture;
9. 11 mars	Remise obligatoire de l'introduction et de la portion centrale du RPI au professeur et au comité de relecture.
10. 18 mars	<b>Travail autonome;</b> Commenter de manière exhaustive le travail de deux collègues.
11. 25 mars	Remise des commentaires du professeur et du comité de relecture. L'enseignant et le comité de relecture répondent aux questions des étudiants.
12. 1 <sup>er</sup> avril	Travail autonome; le professeur est disponible en classe pour répondre aux



	questions des étudiants.
13. 8 avril	Premier jet de la conclusion; Lecture en groupe de quelques conclusions choisies au hasard.
14. 15 avril	<b>Travail autonome;</b> le professeur est disponible en classe pour répondre aux questions des étudiants.
15. 22 avril	Remise du travail. <b>Présence obligatoire.</b> Période d'échanges sur la formule et sur les difficultés rencontrées.

## 12) Politique sur la qualité du français écrit

Politique adoptée par le Conseil de la Faculté des sciences de l'éducation lors de sa réunion du 16 juin 1993 et révisée le 14 juin 1994

*Que tout membre du personnel enseignant supprime, dans les travaux écrits, jusqu'à concurrence de 20 % des points pour les fautes d'orthographe d'usage et grammaticale, de lexicale, de syntaxe ou de ponctuation.*

*Le barème retenu par le comité interdépartemental pour l'application de cette disposition est le suivant : une fois la valeur d'un travail ou d'un examen établie, on calcule le nombre de points que représente 20 % et on supprime 0,5 point par faute jusqu'à concurrence du nombre de points qu'il est possible de soustraire.*

## 13) Règlement de l'université concernant le plagiat

Tel que stipulé dans l'annexe III du Règlement des études, il est interdit: « *d'utiliser dans un document ou un travail sujet à évaluation, en tout ou en partie, l'œuvre d'autrui ou des passages appréciables tirés de celle-ci, sans les identifier expressément comme citations, dans l'intention de les faire passer pour siens et d'ainsi induire en erreur la personne chargée de l'évaluer* » (art. 28b) et « *de soumettre à deux ou à plusieurs personnes responsables d'une activité universitaire sujette à évaluation, à leur insu respectif, un même document ou plusieurs documents similaires sujets à une évaluation* » (art. 28c). De telles infractions entraînent des sanctions pouvant inclure un échec, une mise en probation, une suspension d'inscription à l'Université Laval ou un rappel du diplôme délivré.

Le logiciel anti-plagiat Turnitin pourra notamment être utilisé pour détecter ce type d'infractions.

## Références

### ***Au sujet de la rédaction de documents professionnels et scientifiques...***

American Psychological Association (2010, 6<sup>e</sup> éd). *Publication manual of the American Psychological Association*. Washington, DC : American Psychological Association.  
<http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA?tab=107>

Defays, J.M. (2003). *Principes et pratiques de la communication scientifique et technique*. Bruxelles : Éditions De Boeck Université.

Jucquois, G. (2003, 2<sup>e</sup> éd). *Rédiger, présenter, composer. L'art du rapport et du mémoire*. Bruxelles : Éditions De Boeck Université.

Leclerc, C. (2010). *Consignes de rédaction*. Département des fondements et pratiques en éducation, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval.

Mongeau, P. (2008). *Réaliser son mémoire ou sa thèse : côté Jeans et côté Tenue de soirée*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Paillé, P. (2007). La méthodologie de recherche dans un contexte de recherche professionnalisante : douze devis méthodologiques exemplaires. *Recherches qualitatives*, 27(2), 133-151.

Pépin, Y. (2010). *Guide pour la rédaction de l'essai*. Québec : Maîtrise en sciences de l'orientation, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval (version originale, 1989, revue et corrigée).

Picard, F. (2008). *Améliorer la lisibilité d'un essai ou d'un mémoire*. Département des fondements et pratiques en éducation, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval.

Provost, M.A., Alain, M., Leroux, Y., et Lussier, Y. (2010, 4<sup>e</sup> éd.). *Normes de présentation d'un travail de recherche*. Trois-Rivières : Les éditions SMG.

Reding, R. (2006). *Petit guide pour l'écriture et la publication scientifiques : l'usage du jeune chercheur*. Namur : Éditions Namuroises.

### ***Au sujet du praticien réflexif et de la pratique réflexive...***

Albarelo, L. (2004). *Devenir praticien-chercheur : comment réconcilier la recherche et la pratique sociale*. Bruxelles : Éditions De Boeck Université.

Beckers, J. (2004). Comment amorcer la construction identitaire d'un praticien réflexif par la formation initiale? *Recherche et formation*, 46, 61-80

Bourassa, B, Serre, F., et Ross, D. (1999). *Apprendre de son expérience* (dernière impression, 2007). Québec : Presses de l'Université du Québec.

- Bouissou, C. et Brau-Antony, S. (2005). Réflexivité et pratiques de formation. Regards critiques. *Carrefours de l'éducation*, 20, 113-122.
- Canter Kohn, R. (2001). Les positions enchevêtrées du praticien-qui-devient-chercheur. Dans M.P, Mackiewicz (dir.), *Praticien et chercheur : parcours dans le champ social* (pp. 15-38). Paris : L'Harmattan.
- Cornet, J. (2010). Praticiens réflexifs? Oui mais critiques! *Revue Traces*, janvier-février, 194 (<http://www.changement-egalite.be/spip.php?article1665>)
- Couturier, Y. (2000). L'inflation réflexive dans le courant praxéologique: indice de la reconstruction de l'idéologie professionnaliste. *Nouvelles pratiques sociales*, 13(1), 137-152.
- Cunliffe, A.L. (2004). On becoming a critically reflexive practitioner. *Journal of Management Education*, 28(4), 407-426.
- Gustafsson, C., & Fagerberg, I. (2004). Reflection, the way to professional development? *Journal of Clinical Nursing*, 13, 217-280
- Moon, J. (2004). *A handbook of reflective and experiential learning: Theory and practice*. London: Routledge Farmer
- Mann, K., Gordon, J., et MacLeod. (2009). Reflection and reflective practice in health professions education : a systematic review. *Advance in Health Sciences Education*, 14(4), 595-621
- Mezirow, J. (2001). *Penser son expérience : développer l'autoformation*. Lyon: Chronique sociale.
- Perrenoud, Ph. (2005). Assumer une identité réflexive. *Éducateur*, 2, 30-33.
- Perrenoud, Ph. (2008, 4<sup>e</sup> éd.). *Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant*. Paris : Éditions ESF.
- Plank, M.M., et Greenberg, L. (2005). The reflective practitioner. Reaching for excellence. *Pediatrics*, 11(6), 1546-1552
- Rodgers, C. (2002). Defining Reflection: Another Look at John Dewey and Reflective Thinking. *Teachers College Record*, 104(4), 842-867.
- Rogers, R. R. (2001). Reflection in higher education: a concept analysis. *Innovative Higher Education*, 26(1), 37-57
- Schön, D.A.(1987). *Educating the reflexive practitioner : Toward a new design for teaching and learning in the professions*. San Francisco, CA : Jossey-Bass Publishers.
- Schön, D.A. (1994). *Le praticien réflexif : à la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*. Montréal : Les Éditions Logiques.

Schön, D.A. (1996). À la recherche d'une nouvelle épistémologie de la pratique et de ce qu'elle implique pour l'éducation des adultes. Dans J.M. Barbier (dir.), *Savoirs théoriques et savoirs d'action* (pp. 201-222). Paris : Presses Universitaires de France.

Schön, D.A. (1996). *Le tournant réflexif: pratiques éducatives et études de cas*. Montréal : Les Éditions Logiques.

***Au sujet des méthodes d'analyse et de transformation des pratiques...***

Anadon, M. (2007). *La recherche participative : multiples regards*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Bourassa, M., Bélair, L et Chevalier, J. (2007). *Les outils de la recherche participative. Éducation et francophonie, XXXV(2)*.

Bray, J.N., Lee, J., Smith, L.L., et Yorks, L. (2000). *Collaborative inquiry in practice: Action, reflection and making meaning*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.

Blanchard-Laville, C., et Fablet, D. (1996). *Théoriser les pratiques professionnelles*. Paris : Éditions L'Harmattan.

Blanchard-Laville, C., et Fablet, D. (1996). *L'analyse des pratiques professionnelles*. Paris : Éditions L'Harmattan.

Butlen, M., et Cartier, A.M. (2006). Analyse de pratiques : de la recherche à la formation. *Recherche et formation, 51*.

Greenwood, D.J., et Levin, M. (2006, 2<sup>e</sup> éd.). *Introduction to action research*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications, Inc.

Heron, J. (1996). *Co-operative inquiry : research into the human condition*. London : Sage.

Leclerc, C. Bourassa, B et Filteau, O. (2010). Utilisation de la méthode des incidents critiques dans une perspective d'explicitation, d'analyse critique et de transformation des pratiques professionnelles. *Éducation et francophonie, XXXVIII(1)*, printemps, 11-32.

Reason, P., et Bradbury, H. (2008). *Handbook of Action Research: Participative inquiry and practice 2nd edition*. London: Sage Publications.

Stringer, E.T. (2007). *Action research*. Thousand Oaks, CA : Sage Publications.

Vermersch, P. (1994). *L'entretien d'explicitation*. Paris : ESF.

Wittorski, R. (2004). Dossier : L'analyse des pratiques. *Éducation permanente*, septembre, 160.

### ***Au sujet de l'intervention professionnelle...***

#### ***Ouvrages généraux***

Herreros, G. (2002). *Pour une sociologie d'intervention*. Paris : Érès.

Mandeville, L. (2004). La pratique, cette chose étrange. *Revue québécoise de psychologie*, 25 (3), 57-71.

Nélisse, C. (dir.). (1997a). *L'intervention: les savoirs en action*. Sherbrooke: GGC Éditions.

Nélisse, C., et Zúñiga, R. (1997b). *L'intervention : les savoirs en question*. Sherbrooke: GGC Éditions.

Lenoir, Y. (2009). L'intervention éducative, un construit théorique pour analyser les pratiques d'enseignement. *Les nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, 12 (1), 9-29.

Polkinghorne, D.E. (1999). Postmodern epistemology of practice. In S. Kvale (Ed.), *Psychology and postmodernism* (pp. 146-165). London: Sage Publication.

Rouchy, J.C. (1998). Problématique de l'intervention. *Connexions*, 71 (1), 11-27.

\*L'ensemble des recueils de textes et ouvrages de référence utilisés dans les différents cours de la formation en sciences de l'orientation (particulièrement ceux portant sur l'intervention) constituent évidemment des références potentiellement pertinentes pour guider votre réflexion.